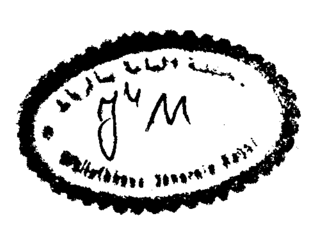


HESPÉRIS
TAMUDA

Vol. I. - Fasc. I. *1960*

SOMMAIRE - SUMARIO

ARTICLES — ARTÍCULOS :

***

COMMUNICATIONS — VARIA :

***

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES — RESEÑAS BIBLIOGRÁFICAS

AMBASSADES ET MISSIONS MAROCAINES EN FRANCE

A partir de 1577 et sauf une interruption de 1718 à 1767, la France a toujours été représentée au Maroc, de façon permanente, par des consuls, des chargés d'affaires ou des ministres plénipotentiaires (1). Par contre, les sultans de l'empire chérifien n'avaient pas d'agents à demeure auprès du gouvernement français et c'est seulement depuis 1956 qu'un ambassadeur du roi du Maroc réside à Paris.

Les représentants de la France, établis autrefois la plupart à Rabat-Salé et depuis la fin du XVIII[e] siècle à Tanger, servaient seuls d'intermédiaires habituels entre les gouvernements des deux pays. Mais au début et durant plus d'un siècle, les consuls du roi de France n'étaient le plus souvent que des marchands faisant du commerce dans les ports de l'empire chérifien. Aussi certains d'entre eux n'avaient-ils pas les capacités nécessaires pour régler des affaires importantes. C'est pourquoi en 1684, le sultan Moulay Ismaïl, demandant au roi Louis XIV de lui envoyer un consul « muni de pouvoirs », ajoutait : « Il importe que ce soit une personne capable de traiter ces questions » (2). Quelques années plus tard, en 1691, il se montrait encore plus formel : « Nous n'avons pas jugé à propos, disait-il, de conférer avec luy [le consul français] sur ces affaires, à cause que c'est un marchand et que ce n'est pas un des grands seigneurs de vostre Cour, ny de vos principaux officiers, n'estant pas le fait des marchands de conférer avec les roix, ny de gérer les affaires qui surviennent entre les potentats... Si Vostre Majesté a une véritable intention de parler d'affaires à fonds et avec sincérité, qu'elle nous envoye un des grands seigneurs de sa Cour sur les paroles de qui l'on puisse faire

(1) Cf. J. Caillé, *La représentation diplomatique de la France au Maroc*, Paris, 1951.
(2) *Lettre de Moulay Ismaël à Louis XIV*, du 22 juillet 1684, publiée par H. de Castries, *Les sources inédites de l'histoire du Maroc*, 2[e] série, France, t. II, Paris, 1924, pp. 434-445.

fonds » (3). En conséquence, des ambassadeurs ou des envoyés particuliers se sont à différentes reprises rendus à la cour chérifienne (4).

De leur côté, les sultans du Maroc ont parfois jugé bon d'envoyer en France des ambassadeurs ou d'autres agents, pour un temps très bref et chargés de régler des questions particulières ou simplement d'assurer le gouvernement français des sentiments amicaux du chérif. Ce sont ces ambassades et ces missions qui font l'objet de la présente étude.

Pour en donner un récit détaillé, il faudrait écrire un gros volume. Telle n'a pas été notre intention. Nous avons simplement voulu dresser la liste des ambassadeurs et autres agents venus en France à la demande des souverains du Maroc.

Pour chacun d'eux, nous nous sommes contenté d'indiquer sommairement sa personnalité, l'objet de sa mission, la façon dont il l'avait remplie et les résultats qui l'avaient suivie. Mais nous avons cru bon d'ajouter à ces indications, d'une part, les sources auxquelles on pourra se reporter pour connaître les missions dont s'agit dans tous leurs détails et, d'autre part, les études spéciales dont celles-ci ont fait l'objet ou les ouvrages dans lesquels quelques pages au moins leur sont consacrées. Il ne pouvait toutefois être question, surtout pour les XIXe et XXe siècles, de signaler tous les journaux parlant des envoyés marocains et de citer toutes les publications où il est question d'eux. Nous n'avons retenu que les sources ou les travaux qui nous ont paru les plus essentiels.

Est-il besoin d'ajouter que nous n'avons pas la prétention d'avoir écrit sur la question une étude exhaustive ? Malgré le soin avec lequel nous avons dépouillé les documents des archives du ministère des Affaires étrangères, il est possible que certaines missions nous aient échappé. Au surplus, ces archives ne sont accessibles que jusqu'en 1895. Pour les faits postérieurs à cette date, nous avons dû nous en tenir aux indications trouvées dans les revues ou les journaux de l'époque ou dans certains ouvrages.

*
* *

(3) *Lettre de Moulay Ismaël à Louis XIV*, du 22 septembre 1691, publiée par H. de CASTRIES, *op. cit.*, 2e série, France, t. III, Paris, 1927, pp. 412-418.

(4) Cf. J. CAILLÉ, *Ambassadeurs, envoyés particuliers et représentants officieux de la France au Maroc*, dans *Hespéris*, 1951, pp. 353-364.

The earliest possible example is 801 when the Idrissite sovereign of Fez sent an embassy to Charlemagne at the same time as the representative of the Abbasid caliph Haroun ar-Rachid was there. However, it is written that this embassy came from the city of Fossatum, which some identify with Fez while others disagree.

UNE AMBASSADE IDRISSITE À LA COUR DE CHARLEMAGNE EN 801 (?)

Si l'on en croit certains auteurs, le souverain idrissite de Fès aurait envoyé à Charlemagne, en l'an 801, une ambassade, qui se serait trouvée à la cour de l'empereur d'Occident en même temps qu'un représentant du calife abbasside Haroun ar-Rachid. A l'appui de cette thèse, on invoque un passage des *Annales royales*, où il est question d'un émissaire de l'émir Abraham (Ibrahim) « *qui in confinio Africae, in Fossato praesidebat* ». Mais à cette époque, c'était Moulay Idriss II qui régnait à Fès, sous la régence de fait de l'affranchi Rachid. Dans ces conditions, on peut croire qu'il s'agit plutôt de l'émir d'Ifrikiya, Ibrahim, de la dynastie des Aghlabides, avec lesquels Charlemagne entretint certaines relations. En ce cas, toutefois, il est difficile d'identifier la ville de *Fossatum*, que les auteurs susvisés ont considérée comme étant celle de Fès.

Il ne paraît donc pas possible, en l'état des sources actuellement connues, d'affirmer qu'un ambassadeur marocain ait été envoyé à Charlemagne au début du IX[e] siècle.

Sources et bibliographie. — *Annales royales*, an 801, édit. KURZE, *Annales regii*, Hanovre, 1895, p. 116. — Gisèle CHOVIN, *Aperçu sur les relations de la France avec le Maroc, des origines à la fin du Moyen Age*, dans *Hespéris*, 1957, pp. 249-298 ; on trouvera dans ce travail (pp. 263-264) un résumé clair et précis de la question, avec l'indication des principales études qui y ont été consacrées.

LA MISSION DE LOUIS CABRETTE EN 1576

Le Français Louis Cabrette, patron de navire et quelque peu aventurier, avait à Alger, en 1573, connu le prince saadien Moulay Abd el-Malek, qui y résidait alors. Celui-ci, devenu sultan du Maroc trois ans plus tard, chargea aussitôt Cabrette d'aller porter au roi Henri III une lettre, dans laquelle il lui annonçait son avènement au trône. Arrivé à Paris à la fin du mois de juin 1576, le Français remplit sa mission, puis se rendit en Espagne, également à la demande du chérif.

Sources et bibliographie. — *Lettre de Henri III à Moulay Abd el-Malek*, du mois de novembre 1576, publiée par H. DE CASTRIES, *op. cit.*, 1[e] série, France, t. I, Paris, 1905, pp. 350-351. — H. DE CASTRIES, *ibid.*, t. III, Paris, 1911, pp. IV-VI.

The French Louis Cabrette, ship's master and sometime adventurer, had known the Saadian prince Moulay Abd el-Malek, who lived in Algiers in 1573. When he became Sultan of Morocco three years later, he instructed Cabrette to bring a letter to King Henry III, in which he announced his accession to the throne. Cabrette arrived in Paris at the end of June 1576, fulfilled his mission, and then went to Spain at the request of the sharif.

Guillaume Bérard, a surgeon-barber and subject of the Duke of Savoy, had cured the Saadian prince Moulay Abd el-Malek of the plague in 1574 in Constantinople. When the latter became Sultan he requested Bérard come be his doctor. In 1577, the Sultan sent him "to King Henry III to negotiate an alliance between them". In addition, the Sultan asked Henri III to create Bérard as consul. After being naturalized French, Guillaume Bérard received letters of appointment as "Consul of the French nation" in Morocco dated 10 June I577. He was the first of the agents to represent France in Morocco, almost without interruption until 1912.

LA MISSION DE GUILLAUME BÉRARD EN 1577

Sujet du duc de Savoie et chirurgien-barbier, Guillaume Bérard avait, en 1574 et à Constantinople, guéri de la peste le prince saadien Moulay Abd el-Malek. Celui-ci lui en fut très reconnaissant et, quand il devint sultan du Maroc, le fit venir près de lui comme médecin. En 1577, il l'envoya « vers le roi Henri III pour traiter alliance entre eux ». En outre, dans une lettre dont Bérard était porteur, il demandait à Henri III d'accréditer le chirurgien-barbier auprès de sa personne en qualité de consul. Cette requête fut agréée. Après avoir été naturalisé français, Guillaume Bérard reçut des lettres de provision, en date du 10 juin 1577, pour l'office de « consul de la nation française » au Maroc. Il fut ainsi le premier des agents qui représentèrent la France dans l'empire chérifien, presque sans interruption jusqu'en 1912.

Sources et bibliographie. — *Provisions de consul de France au Maroc en faveur de Guillaume Bérard*, du 10 juin 1577, publiées par H. de Castries, *op. cit.*, 1e série, France, t. I, pp. 367-370. Vincent Le Blanc. *Les voyages fameux du sieur Vincent Le Blanc, marseillois, qu'il a faits depuis l'âge de douze ans jusques à soixante aux quatre parties du monde...*, le tout recueilly par le sieur Coulon, Paris, 1648, 2e partie, pp. 155-156. — H. de Castries, *op. cit.*, 1e série, France, t. III, pp. VI-IX.

UNE AMBASSADE DE MOULAY AHMED EL-MANSOUR ED-DEHEBI EN 1583 (?)

On ne connaît cette ambassade que par une lettre de Guillaume Bérard. En effet, écrit celui-ci le 28 août 1583, Moulay Ahmed el-Mansour désirait faire partir sur deux navires de Rouen un ambassadeur et sa suite, avec plusieurs chevaux qu'il se proposait d'offrir au roi de France. Mais les capitaines des deux bateaux ne voulurent pas attendre que le représentant du chérif eut achevé ses préparatifs. En outre, il ne leur plaisait guère de décharger leurs marchandises pour embarquer des chevaux.

Il est probable qu'à la suite de ces difficultés, le sultan abandonna son projet, car aucun autre renseignement sur la question n'a pu être retrouvé.

This embassy is only known because of a letter written by Bérard of 28 August 1583 wherein Moulay Ahmed el-Mansour wants to use two ships from Rouen to carry an ambassador and several horses being sent as a gift to the king of France. The captains did not want to wait until the sharif's representative were ready and they did not like unloading their goods to embark horses. The Sultan abandoned his project, as no other information on the question could be found.

Ahmed el-Guezouli, 1612 - 1613: In 1612, Sultan Moulay Zidan with a few faithful companions, his wives and his most precious possessions to Safi, where Mr. Jean Philippe Castellane was consul of France and owned a ship, the Notre-Dame-de-la-Garde . The sharif chartered his ship for 3000 ducats, to transport everything to Agadir. Castellane refused to unload his cargo before being paid in Agadir. With provisions running out, he set sail for Marseilles where he intended to hand over the cargo to the Duke of Guise, Governor of Provence, and to be cleared of any involvement. Off Salé, the Notre-Dame-de-la-Garde was captured by Spanish vessels and the admiralty court of Cadiz declared it to be a fair prize under admiralty law.
As soon as the Notre-Dame-de-la-Garde had left Agadir, before the Spaniards had seized it, the sharif appointed the caïd Ahmed el-Guezouli as ambassador, to obtain the restitution of his goods. Accompanied by several people, in particular a eunuch, Nasser Carta, they left shortly for Holland, from where he was to go to Paris.

Sources et bibliographie. — *Lettre de G. Bérard à Villeroy*, du 28 août 1583, publiée par H. de Castries, *op. cit.*, 1e série, France, t. II, Paris, 1909, pp. 105-110. — H. de Castries, *ibid.*, t. III, pp. VI-IX.

L'AMBASSADE D'AHMED EL-GUEZOULI EN 1612-1613

En 1612, un grave incident se produisit entre la France et le Maroc. Le sultan Moulay Zidan, que le marabout Abou Mahalli avait chassé de Marrakech, se rendit avec quelques fidèles, ses femmes et ses biens les plus précieux, à Safi, où le sieur Jean Philippe Castellane était consul de France et possédait un navire, le *Notre-Dame-de-la-Garde*. Le chérif affréta ce bâtiment moyennant 3 000 ducats, pour transporter à Agadir ses richesses et notamment sa bibliothèque, d'une très grande valeur. Arrivé en rade d'Agadir, Castellane ne voulut pas décharger sa cargaison avant d'avoir reçu le prix convenu. Comme le paiement ne se faisait pas et que ses vivres commençaient à s'épuiser, le Français mit à la voile et se dirigea vers Marseille. Il se proposait d'y remettre les richesses du sultan au duc de Guise, gouverneur de Provence et de demander à être désintéressé. Mais, au large de Salé, le *Notre-Dame-de-la-Garde* fut capturé par des vaisseaux espagnols et le tribunal de Cadix le déclara de bonne prise.

Cette malheureuse affaire irrita profondément Moulay Zidan. Dès que le *Notre-Dame-de-la-Garde* eut quitté Agadir et avant même que les Espagnols s'en fussent emparés, le chérif décida d'envoyer au roi de France Louis XIII un ambassadeur, chargé d'obtenir la restitution de ses biens et, à cette fin, désigna le caïd Ahmed el-Guezouli. Celui-ci, accompagné de diverses personnes, notamment d'un eunuque, Nasser Carta et de plusieurs serviteurs, s'embarqua peu après à destination de la Hollande, d'où il devait se rendre à Paris.

En même temps, le sultan écrivit aux Etats-Généraux des Provinces-Unies, avec lesquelles il entretenait alors d'excellentes relations et les pria d'appuyer sa demande auprès de Louis XIII et du gouverneur de Provence. Mais ce fut en vain que le représentant des Pays-Bas à Paris tenta d'obtenir un sauf-conduit pour Ahmed el-Guezouli et sa suite ; la cour de France ne voulut pas recevoir l'envoyé de Moulay Zidan. Au mois d'août 1613 et sur l'ordre de son souverain, l'ambassadeur s'embar-

Zidan wrote to the States-General and asked them to support his request to Louis XIII and the Governor of Provence. The Dutch representative in Paris could not get a safe-conduct for Ahmed el-Guezouli and his retinue; the court of France did not want to receive Moulay Zidan's envoy. In August 1613 and on the order of his sovereign, the ambassador embarked for Agadir on a Dutch ship. From the Netherlands, he brought back what the States-General had offered him - a gold chain and a medal, worth six hundred florins.

When Ahmed el-Guezouli was there, another Moroccan was in France from 16I1 to 1613. Abou'l Abbas Ahmed ben Qacem el-Andalosi wrote a report titled "Rihlat ech-Chabab." He traveled through Europe, Arabia, the Middle East and was appointed ambassador to the Netherlands by Zidan. The Dutch Albert Ruyl called him "a man of good faith". In Paris, Ahmed ben Qacem met doctor Etienne Hubert, professor of Arabic at the University, and the Dutch Arabist Thomas van Erpen. He then went to Bordeaux and stayed for a year negotiating for the return of property owned by several compatriots who were "robbed by plunder and iniquity" and had entrusted their interests to him. He returned to Paris, then Conflans, then Paris again, before going to Rouen and head to Amsterdam. It is not known if Ahmed ben Qacem was acting as an official on behalf of Zidan in France; no documents have been found to that effect.

qua sur un navire hollandais, qui le ramena en rade d'Agadir. De son séjour aux Pays-Bas, il rapportait une chaîne d'or et une médaille — le tout, d'une valeur de six cents florins — que lui avaient offertes les Etats-Généraux (5).

Sources. — *Lettre de Moulay Zidan aux Etats-Généraux*, du 27 juin 1612 ; *Résolution des Etats-Généraux*, du 10 août 1612 ; *Lettre des Etats-Généraux à François Van Aersen*, du 10 août 1612 ; *Lettre des Etats-Généraux à Louis XIII*, du 10 août 1612 ; *Lettres des Etats-Généraux à François Van Aersen*, des 16 août et 19 novembre 1612 ; *Lettre de Moulay Zidan aux Etats-Généraux*, du 31 décembre 1612 ; *Résolution des Etats-Généraux*, du 14 août 1613 ; *Lettre de Moulay Zidan aux Etats-Généraux*, du 31 octobre 1615 ; *Lettre de François Van Aersen aux Etats-Généraux*, du 4 septembre 1612 ; *Lettre de Moulay Zidan à S. Pallache*, du 13 décembre 1612 ; *Lettre de François Van Aersen aux Etats-Généraux*, du 26 décembre 1612, publiées par H. de Castries, *op. cit.* 1° série, Pays-Bas, t. II, Paris, 1907, pp. 106-108, 131-134, 135-137, 138-139, 142-143, 161-162, 172-174, 191-194, 195-196, 607-610, 733-736, 737-740, 743-744.

L'AMBASSADE DE SIDI FARÈS EN 1619

Cette ambassade eut le même objet que la précédente.

Au mois de janvier 1619, le Français Claude Du Mas était arrivé au Maroc pour obtenir du sultan Moulay Zidan la libération de ses compatriotes captifs. Mais, avant d'entamer toute négociation, le chérif voulait obtenir satisfaction à propos de l'affaire Castellane.

En conséquence, Du Mas repartit bientôt pour la France, accompagné d'un ambassadeur marocain, Sidi Farès. Celui-ci était chargé de « solliciter

(5) Sensiblement à l'époque où Ahmed el-Guezouli essayait en vain de se rendre à Paris, un autre Marocain séjourna en France assez longtemps, de 1611 à 1613. C'était Abou'l Abbas Ahmed ben Qacem el-Andalosi, un homme cultivé, qui a laissé une relation de voyage intitulée *Rihlat ech-Châbab*. Polyglotte et grand voyageur, il parcourut l'Europe, l'Arabie, le Proche-Orient et fut chargé par le sultan Moulay Zidan d'une ambassade aux Pays-Bas. Le Hollandais Albert Ruyl l'appelait *« un homme de bonne foi »*. A Paris, Ahmed ben Qacem fit la connaissance du médecin Etienne Hubert, professeur d'arabe à l'Université et de l'arabisant hollandais Thomas van Erpen. Il se rendit ensuite dans une ville de province — probablement Bordeaux — où il resta un an et obtint que leurs biens fussent rendus, au moins en partie, à plusieurs de ses compatriotes qui, ayant été « dépouillés par pillage et iniquite », lui avaient confié leurs intérêts. Revenu à Paris, il alla passer quelque temps à Conflans, puis séjourna de nouveau dans la capitale, avant d'aller à Rouen, s'embarquer pour Amsterdam. Ahmed ben Qacem était-il alors chargé d'une mission par Moulay Zidan ? Nous n'avons trouvé aucun document à ce sujet (cf. : M.-Th. Houtsma, *Uit de oostersche correspondentie van Th. Erpenius...*, Amsterdam, 1887, pp. 21-24 ; H. de Castries, *op. cit.*, 1re série, Pays-Bas, t. III, Paris, 1922, pp. 108, 304, n. 2, 305, 411, 418, 423, 430, 435, 438, 506, 510, 516, 519 ; Ahmed en-Naçiri, *Kitab el-Istiqça, Les Saadiens*, trad. Mohammed en-Naçiri, Paris, 1936, pp. 295, n. 1 et 348, n. 3).

In January I6I9, the Frenchman Claude Du Mas arrived at Morocco to obtain the release of his captive compatriots. Before starting any negotiations, the sharif wanted to obtain satisfaction about the Castellane affair. Du Mas left for France, with the Moroccan ambassador, Sidi Farès who was responsible for "requesting the intervention of His Most Christian Majesty for the restitution of the library taken by the Spaniards to a Marseille captain, who himself had taken it from the King of Morocco". He was to also ask for François de Razilly, a young officer known to the Sultan as an enemy of the Spaniards, to be sent to Marrakech "in order to provide reasonable conditions for a good union and make it solid."

Sidi Fares was no more successful than Ahmed el-Guezouli. He could not go to the court of France and was detained for four months "locked up in the house ... without his having any means of getting out at all." On the other hand, his "protests" did not prevent Claude Du Mas from being appointed, instead of François de Razilly, to go and negotiate with Moulay Zidan.
The sharif's ambassador and the king of France's envoy returned to Morocco together before the end of 1619.

l'intervention de Sa Majesté Très Chrétienne pour la restitution de la bibliothèque prise par les Espagnols à un capitaine marseillais, qui lui-même l'avait enlevée au roi de Maroc ». Il devait en outre demander l'envoi à Marrakech de François de Razilly, un jeune officier connu du sultan comme ennemi des Espagnols, « afin d'adviser aux conditions raisonnables d'une bonne union et la rendre solide ».

Sidi Farès n'eut pas plus de succès qu'Ahmed el-Guezouli. En effet, il ne put se rendre à la cour de France et fut, vraisemblablement dans le port où il débarqua, retenu quatre mois « enfermé dans la maison... sans qu'il eust moyen de sortir du tout ». D'autre part, ses « protestations » n'empêchèrent pas Claude Du Mas d'être désigné, au lieu de François de Razilly, pour aller négocier avec Moulay Zidan.

L'ambassadeur du chérif et l'envoyé du roi de France revinrent ensemble au Maroc avant la fin de l'année 1619.

Sources et bibliographie. — *Instructions pour La Molle*, de 1619 ; *Histoire de la mission des PP. capucins au Maroc* (1623-1624) ; *Mémoires de Razilly à Richelieu*, du 26 novembre 1626 et de fin 1626, publiés par H. de Castries, *op. cit.* 1e série, France, t. III, pp. 54-58, 99-111, 115-118, 119-122. *Rapport de Jacob Gool*, du 24 juillet 1624, publié par H. de Castries, *op. cit.* 1e série, Pays-Bas, t. III, Paris, 1912, pp. 571-585. — H. de Castries, *op. cit.*, 1e série, France, t. III, pp. LIV-LV.

L'AMBASSADE D'EL-HAJJ MOHAMMED TEMIM EN 1681-1682

En 1680 et 1681, une escadre du Roi Très Chrétien, sous les ordres du chevalier de Château-Renaud, vint faire campagne sur les côtes marocaines pour détruire les corsaires chérifiens. Des négociations s'engagèrent en 1681, qui aboutirent rapidement. Le chevalier Lefebvre de la Barre, commandant l'un des navires français et le caïd Omar ben Haddou signèrent, d'accord une trêve le 1er juillet 1681, puis un traité le 13 du même mois. Antérieurement, le sultan Moulay Ismaïl avait manifesté l'intention d'envoyer un ambassadeur au roi Louis XIV ; c'est pourquoi une clause du traité prévoyait que cet ambassadeur serait chargé de le faire ratifier par le « très-puissant roy de France ».

Pour le représenter, Moulay Ismaïl désigna un ancien gouverneur de Salé-le-vieux, El-Hajj Mohammed Temim, qui s'embarqua le 21 septembre 1681 à Tahaddert, sur le navire de La Barre. Sept ou huit personnes